Archives alainberset.ch — copie d'archive
Article « Un tribunal administratif fédéral acheté en leasing », paru dans Le Matin (03.09.2005), repris sur le site www.berset.ch.
Adresse d'origine : http://www.berset.ch/archives/documents/2005/050903.TFA.htm
Copie : Internet Archive, capture du 22.10.2007 —
https://web.archive.org/web/20071022122709/http://www.berset.ch/archives/documents/2005/050903.TFA.htm

Un tribunal administratif fédéral acheté en leasing

SAINT-GALL La Confédération n'a pas les moyens financiers de construire le nouveau bâtiment. Christoph Blocher a choisi l'option de la location, ce qui fait grimper la facture

ANNE DOUSSE
03 septembre 2005

La Confédération obligée d'acheter en leasing le Tribunal administratif fédéral à Saint-Gall: du jamais-vu! Voilà l'incroyable conséquence du programme d'allégement 2003 des finances fédérales. Plus grave: la note s'annonce plus salée que si la Berne fédérale construisait elle-même le bâtiment. Le contrat négocié par Christoph Blocher avec le gouvernement saint-gallois stipule un montant de 250 millions sur cinquante ans. De quoi affoler la Commission des Etats chargée du dossier, qui a ainsi refusé pour l'instant son feu vert à ce crédit d'engagement.

La rentrée de Christoph Blocher s'est faite dans une ambiance électrique. «C'est un bon accord pour Saint-Gall, mais un mauvais pour la Confédération», s'insurge le vice-président de la commission, le socialiste fribourgeois Alain Berset. Il doute sérieusement des qualités de négociateur du chef de Justice et Police. Le sénateur dénonce surtout son manque de ligne. «D'un côté, Blocher déplace des emplois dans son département, notamment à l'Office fédéral des migrations, à Givisiez. De l'autre, il présente au Parlement les solutions les plus onéreuses. Il y a deux poids, deux mesures.»

Retour en arrière pour comprendre cette rocambolesque histoire. C'est en 2002 que le Parlement a adopté l'implantation du nouveau Tribunal administratif fédéral à Saint-Gall, qui devrait être prêt en 2010. Dans un premier temps, il était prévu que la Confédération finance elle-même la réalisation du bâtiment sur un terrain mis à disposition par le canton. Or le programme d'assainissement des finances fédérales a chamboulé la donne. Et Saint-Gall a décidé de prendre à sa charge la facture, devisée à 67 millions. Somme qui s'ajoute aux 15 millions accordés généreusement par le canton.

Après de longues négociations, un accord a été conclu il y a une année entre les deux parties. Accord qui mentionne que Saint-Gall est propriétaire

du tribunal et le louera à la Confédération pour une durée de cinquante ans. Ensuite, le bâtiment passera en mains fédérales sans indemnisation. Mais la Caisse fédérale ne se contentera pas de verser un loyer, elle participera à l'amortissement et paiera les frais d'entretien. «Résultat, les dépenses grimperont jusqu'à 250 millions à un moment où l'on court après chaque franc», commente, indigné, le socialiste fribourgeois.

«Dans ces conditions, pourquoi la Confédération n'entreprend-elle pas elle-même les travaux?» s'interroge Alain Berset et les autres membres de la commission. Réponse de l'office fédéral concerné: «La Caisse fédérale n'a pas les moyens, après les coups de ciseaux du Parlement et du Conseil fédéral dans le domaine des constructions.»

Une réponse qui n'a pas convaincu la commission, qui a demandé aux services de Christoph Blocher une étude comparative entre l'option location et l'option achat. «Je suis persuadé que le second scénario pourrait se révéler moins cher que le premier.» Et d'ajouter: «Cette affaire montre au grand jour les incohérences du programme d'assainissement. De quoi être inquiet.»

© Le Matin Online